

ORDRE DU JOUR
CONSEIL MUNICIPAL DU 24 FEVRIER 2009

Décisions de l'Article L 2122-22

1. Installation d'une Conseillère Municipale
2. Désignation dans les Commissions Municipales Permanentes
3. Besoins occasionnels. Article 3-2^{ème} alinéa
4. Convention de mise à disposition du personnel entre la Commune et le Centre Intercommunal du Sicoval
5. Approbation du marché de fourniture de denrées alimentaires
6. Alimentation de deux abris bus allée des Champs Pinsons - Affaire 4 BQ 1027